

# Le Régime PremFlex

Un REEE individuel, conçu pour les études postsecondaires, notre Régime PremFlex offre la plus grande flexibilité dans les cotisations et les versements – ainsi que la possibilité de recevoir des primes supplémentaires.



## Une épargne qui vous est propre

PremFlex est un régime individuel dont le revenu réalisé sur vos cotisations – le tout à impôt différé – n’est pas mis en commun avec les revenus provenant d’autres régimes. Vous décidez à quelle fréquence, et combien cotiser pour atteindre votre objectif d’épargne-études et vous pouvez ajuster cet objectif et vos cotisations, à tout moment, pour répondre aux besoins changeants. Vous pouvez également déterminer le montant et le moment des paiements d’aide aux études (PAE) qui conviennent le mieux aux besoins de votre étudiant.

Les caractéristiques de notre Régime PremFlex sont notamment :

- Revenu de vos cotisations
- Les subventions gouvernementales et le revenu des subventions
- Un programme de prime de fidélité accumule des fonds supplémentaires, que peut recevoir votre bénéficiaire lors de son admission dans un programme d’études postsecondaires.
- Des paiements discrétionnaires de La Première fondation du savoir†

Tout revenu non émis comme un PAE peut être transféré à votre REER ou retiré comme un paiement de revenu accumulé.\*

Ce régime convient mieux à ceux qui veulent :

► La capacité de modifier leurs cotisations et de leurs objectifs d’épargne

► La flexibilité dans la réception des fonds pour les études postsecondaires

► Un régime individuel avec des primes de fidélité

## LES AVANTAGES D'UN RÉGIME INDIVIDUEL

Lorsque votre bénéficiaire s'inscrit à un programme d'études postsecondaires, vous déterminez les montants et le moment des paiements qui répondent le mieux aux besoins de votre étudiant. Ces montants comprennent :

- Le capital de votre cotisation plus toute prime de fidélité accumulée
- Les PAE provenant du revenu gagné sur vos cotisations, les subventions gouvernementales et le revenu des subventions

Votre étudiant est également admissible à recevoir des paiements discrétionnaires de La Première fondation du savoir quand il poursuit un programme d'études postsecondaires.†

## Différentes options. Un but commun.

La Première financière du savoir offre des régimes qui s'adapteront à votre budget familial d'aujourd'hui et qui demain aideront à réaliser les besoins d'éducation de votre enfant, peu importe la voie qu'il choisit.

- Une croissance du revenu à impôt différé pour aider à faire fructifier votre argent
- L'admissibilité aux subventions gouvernementales afin de maximiser la valeur de votre REEE
- Une stratégie d'investissement diversifiée et prudente visant à procurer une croissance soutenue à long terme



Pour une description complète de nos régimes, y compris les frais et les dépenses, veuillez vous référer à notre prospectus.

† Ces paiements sont discrétionnaires. **Les paiements discrétionnaires ne sont pas garantis.** Vous ne devriez pas compter sur la réception d'un paiement discrétionnaire. La Première fondation du savoir décide d'effectuer un paiement au cours d'une année et fixe le montant de ce paiement.

\* Sujet aux directives de l'Agence du revenu du Canada (ARC) et de la Loi de l'impôt sur le revenu (LIR).

---

## CÉLÉBRONS 50 ANS D'ÉPARGNE-ÉTUDES

---

La Première financière du savoir inc. est une filiale en propriété exclusive de La Première fondation du savoir et le gestionnaire des fonds de placement, l'administrateur et le distributeur des régimes d'épargne-études offerts par La Première fondation du savoir. La Première financière du savoir est une marque déposée de La Première financière du savoir inc. La Première financière du savoir inc. est un membre fondateur de l'Association canadienne des courtiers en REEE. Pour plus d'informations, visitez [respdac.com](http://respdac.com).

**La Première financière du savoir inc.**

50 Burnhamthorpe Road West, bureau 1000

Mississauga (Ontario) L5B 4A5

[premierefinancieredusavoir.ca](http://premierefinancieredusavoir.ca) | 1 800 363-7377